



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation 22.07.2008 L'an deux mille huit et le vingt huit juillet à dix huit heures, le Conseil Municipal de cette Commune s'est réuni, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jacques LASSERRE, Maire.

Date d'affichage **Présents** : Mrs LASSERRE, DELPOUX, Mmes HOUDET, COMBES, Mr CRESPO, Mme SABY, Mrs MARTY, RAYNAL, Mlle CARLES, Mr DE GUALY, Mmes BORIE, BONNÉ, GALINIER, CHAILLET, Mrs BALOUP, BUONGIORNO, GALINIE, DELBES, Mmes ESPIE, THUEL, Mr LE ROCH.

**N° 08/145** **Absents**: Mme BERTRAND, Mrs BOUDES, Mme DESFARGES-CARRERE, Mrs RASKOPF (excusé), KOWALCZYK, Mr BENEZECH, Melle PORTAL, Mme RAHOU.

**Secrétaire** : Mr CRESPO.

Objet de la délibération

Rapporteur : Monsieur le Maire

## **SOLLICITATION D'UN AVOCAT POUR REPRESENTER LA COMMUNE DEVANT LA COUR D'APPEL**

Madame Guibbaud Suzanne, ancienne employée municipale a déposé une requête auprès de la Cour Administrative d'Appel de Bordeaux dont l'objet est :

1°) – De faire annuler le jugement n° 0503780 du 20 février 2008 par lequel le Tribunal Administratif de Toulouse avait rejeté sa demande d'annulation du refus du Maire de la commune de Saint-Juéry de lui verser une indemnité de licenciement.

2°) – De faire droit à sa demande d'indemnité de licenciement à la suite de son licenciement prononcé pour inaptitude physique.

**Adopté à l'unanimité** La défense de la commune de Saint-Juéry devant la Cour d'Appel doit être obligatoirement présentée par un avocat.

Maître Jean-Michel DUCOMTE, Avocat à la Cour, demeurant 19 av. de Garonnette 31000 Toulouse a été contacté pour assurer la défense de la commune.

Entendu le présent exposé,

LE CONSEIL MUNICIPAL

APRES AVOIR DELIBERE

SOLLICITE Maître Jean-Michel DUCOMTE pour intervenir en représentation de la commune devant la Cour Administrative d'Appel de Bordeaux dans l'affaire ci-dessus exposée.

DIT que des crédits sont inscrits au budget principal pour régler les frais d'honoraires.

Pour extrait conforme,  
SAINT-JUERY, le 14 octobre 2009  
Jacques LASSERRE  
Maire,